



DÉCLARATION

GTV POLAND S.A., dont le siège social est situé à Pruszków, ul. Przejazdowa 21, 05 - 800 Pruszków (ci-après dénommée "la Société"), inscrite au registre des entrepreneurs tenu par le Tribunal de District de la capitale Varsovie, à Varsovie, XIVe division commerciale du Registre National des Tribunaux, sous le numéro KRS : 0000938133, titulaire du numéro NIP : 5342505912 et du numéro REGON : 361900451, numéro BDO : 000046387

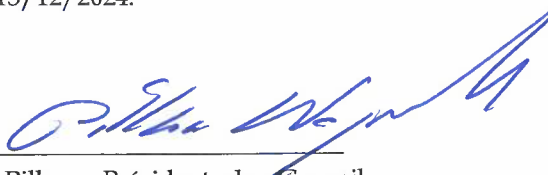
La Société a pris toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre correctement et intégralement le Règlement (UE) 2023/988 du Parlement Européen et du Conseil du 10 mai 2023 relatif à la sécurité générale des produits, modifiant le règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement Européen et du Conseil et la directive (UE) 2020/1828 du Parlement Européen et du Conseil et abrogeant la directive 2001/95/CE du Parlement Européen et du Conseil et la directive 87/357/CEE du Conseil (ci-après : GPSR) ; en termes de :

1. Article 5 du GPSR et dispositions particulières, le cas échéant ;
2. le respect des normes de qualité et de sécurité, la conformité aux normes européennes, les connaissances et les technologies de pointe ;
3. les évaluations de la sécurité des produits, en tenant compte des aspects découlant de l'article 6, paragraphe 1, points a) à h), du GPSR ;
4. les exigences générales ainsi que les exigences liées à la sécurité des produits individuels, y compris, en particulier, les obligations concernant les analyses de risques, les exigences de sécurité, la documentation, l'étiquetage et l'étiquetage ;
5. L'entreprise - tout en assumant la responsabilité des produits - assure leur stockage et leur transport en toute sécurité.

La documentation requise peut être téléchargée à partir de notre site web www.gtv.com.pl ou www.hoegert.com.

RÉSERVES :

Compte tenu de l'article 51 du GPSR en liaison avec l'article 3 du GPSR, la déclaration ci-dessus couvre les biens mis à disposition sur le marché pour la première fois après le 13/12/2024.


Wojciech Piłka - Président du Conseil
d'Administration